

## CHAPITRE V

### L'AFFEKTATION ET LA POLITESSE NATURELLE

*La rondeur de mauvais aloi. — Exemples. — Allures empruntées.  
— La vraie simplicité. — Le mot d'un jeune ouvrier parisien.*

Nul n'est à l'abri de faillir à la politesse.

Quelles que soient les tendances naturelles qui en facilitent l'exercice, chaque individu doit en faire l'apprentissage, en surveiller et en entretenir la pratique. Comme toutes les acquisitions de l'homme civilisé, elle est à la merci d'un retour inopiné du sauvage.

Elle peut aussi subir deux sortes d'altérations.

La première déforme l'aisance en l'exagérant. La deuxième vient de l'excès de la contrainte.

La première, quand elle ne va pas plus loin que la *rondeur*, n'est pas très grave. Toutefois, la rondeur, pour si peu qu'elle abuse, n'est pas de très bon aloi. C'est une singerie de la cordialité. Il ne s'agit pas de mettre d'inutiles entraves à la gaieté, à l'humeur joyeuse, qui n'ont jamais été déplacées dans la bonne compagnie. Mais cette propension, lorsqu'on n'est pas entre amis tout à fait intimes, à heurter ses interlocuteurs en leur déclarant : « Vous savez, moi, je suis tout rond, j'aime la franchise ! » ne dit rien qui vaille. Au diable cette sincérité-là. Le véritable naturel n'a pas à souffrir de passer par les chemins de la politesse.

De braves gens sont ainsi faits, qu'ils la prennent pour un manque de simplicité. Il faut tenir compte du caractère de chacun. Alors, user de représailles? Faire comme eux? Petit moyen. Le savoir-vivre a mille autres ressources.

L'abus de la rondeur devient intolérable quand il aboutit à l'affectation des mauvaises manières.

Il devient alors de *la muflerie*.

On voit de ces individus voulant avoir l'air d'ignorer qu'il existe autour d'eux des êtres vivants autres que quelques camarades du même impertinent aspect. Pour les rejoindre, ils bousculent tout le monde, sans saluer personne.

Si quelqu'un leur pose une question, ou bien ils font semblant de ne point entendre, ou bien ils répliquent :  
— Croyez-vous que cela m'intéresse?

Un jour, l'un de ces personnages, présentant un de ses parents dans un club, laissait échapper cette insolence :  
— C'est bien ennuyeux, pendant une semaine, je vais être obligé de dire bonjour!

Cette prétention à l'originalité par la discourtoisie s'appuie sur un désir de scandaliser les gens d'une autre génération et de déconcerter les personnes simples et plus modestes dans l'image qu'elles se font de la grande élégance, surtout de se séparer à tout prix de ceux qu'on appelait et qu'on n'appelle plus guère les provinciaux.

Ce sentiment à l'égard de la province n'a jamais été d'une bonne inspiration. Sur toute l'étendue du pays, que de foyers parfaitement agréables et policés n'ont rien à envier à Paris!

Par opposition à ce travers odieux, voici l'affectation contraire qui transforme la courtoisie en des allures ridicules et empruntées.

N'aurait-on pas envie de rompre brusquement avec la

civilité puérile et honnête, devant l'usage excessif et insupportable qu'en font certains fâcheux?

— Courbettes multipliées, compliments indéfinis, gens qu'il faut faire asseoir de force, voix en sourdine, allusions aigres-douces et plus ou moins déguisées aux convenances, dont on oublie ainsi l'une des premières : la discrétion! C'est alors qu'on bénit l'homme ou la femme d'esprit qui rappelle, par un brusque trait, qu'un peu de sans- façon a toujours été de mise dans la bonne compagnie.

Entre ces deux extrêmes de l'affectation, se trouve le naturel, non point le naturel primitif et brutal, mais cette seconde nature que donne la politesse et qui s'appelle l'aisance.

Et, de même que la simplicité est tant prisée chez les maîtres du style, de même, le naturel, dans la société la plus raffinée, est le comble des bonnes manières.

Il existe une politesse naturelle, ou si l'on veut, une sociabilité qui produit des fleurs dans les rangs les plus modestes.

L'un de nous voyageait un jour dans un train de banlieue, bondé d'ouvriers et de midinettes. C'était un compartiment de fumeurs. Il restait une place. Une jeune femme monta. Le train se mit en marche. La fumée du tabac était épaisse. Alors sur un ton charmant, un jeune ouvrier, abaissant la glace, prononça ces paroles toutes simples :

— N'est-ce pas, il faut absolument ouvrir, sans cela nous allons incommoder Mademoiselle.

Voilà de la politesse toute pure, aisée, du meilleur cru. C'est ce diamant, cet instinct de la politesse, passé, de siècle en siècle, dans l'inconscient du civilisé qui s'extrait, se taille et se sertit par le savoir-vivre. Il s'agit de ne pas ternir, mais d'augmenter son éclat, autrement dit, de si bien s'incorporer les disciplines de la bienséance qu'on leur obéisse toujours avec un air de liberté.

## CHAPITRE VI

### LA CORRESPONDANCE

*Un mot sur la correspondance sentimentale. — Correspondance officielle. — Comment on écrit à de hauts personnages. — Correspondance d'affaires. — Correspondance privée. — Comment rédiger une enveloppe. — Comment signer. — Réponses. — Lettres de remerciements, de félicitations, de deuils.*

Elle est le domaine propre de la fantaisie, et laisse apparaître le seul cas où l'on puisse faire litière des principes de composition, et sans effort, livrer sa personnalité. En elle, le *moi* n'est plus haïssable.

Pensons à Mme de Sévigné.

Plus peut-être que la conversation, la correspondance est le royaume des caprices du cœur et de la liberté de l'esprit.

\*  
\*\*

Ne serait-on point tenté, aujourd'hui, de la reléguer parmi les usages du passé, s'accordant mal au rythme de la vie moderne?

Les transports rapides, le téléphone, le télégraphe, même la machine à écrire, tout conspire contre ce mode lent de communication avec autrui. Et pourtant, est-il juste de dire que la lettre manuscrite soit en train de

mourir? Non! Elle demeure un des modes d'expression dont l'homme a besoin.

Il souhaite parfois de se livrer à un être qui est loin, ou même tout près, sans éprouver la gêne que peut donner la plus chère présence. Et c'est tellement vrai, que l'on se quitte pour s'écrire, ou, quand on vient de se quitter, l'on s'écrit.

Et non seulement en amour, mais en tendresse et en amitié!

La correspondance, parce qu'elle traduit des nuances et révèle des profondeurs que le langage parlé ne connaît pas, permet souvent la plus subtile communion de deux âmes.

Le poète a dit :

Les caresses ne sont que d'inquiets transports,  
 Infructueux essais du pauvre amour qui tente  
 L'impossible union des âmes par les corps.  
 Vous êtes séparés et seuls comme les morts,  
 Misérables vivants que le baiser tourmente.

Et voilà pourquoi l'on s'écrit.

Nous nous garderons d'ailleurs, en ce rapide coup d'œil sur la correspondance sentimentale, de donner le moindre conseil de forme. Ici, l'élan est plus fort que la grammaire et que la politesse.

\*\*

Nous avons parlé un instant de la correspondance en ce qu'elle a de plus profondément humain, pour montrer qu'elle reste, en quelque sorte, éternelle. Mais c'est sous l'angle de la vie de la société qu'il nous convient surtout de l'envisager.

Et les uns excuseront cette petite échappée que nous venons de nous permettre vers un peu d'azur, tandis

que les autres nous pardonneront de les ramener maintenant vers le terre à terre d'un formalisme que notre sujet nous oblige d'aborder.

Nous allons traiter des correspondances officielles, des correspondances d'affaires, et de la correspondance privée ou, plus exactement mondaine.

## CORRESPONDANCE AVEC DES PERSONNAGES OFFICIELS

Bien que simple et bref, le style doit être toujours accompagné de quelque apparat.

### SOUVERAINS ET CHEFS D'ÉTAT

Placer la lettre ouverte dans une autre lettre d'envoi à quelqu'un de la suite, particulièrement qualifié à cet effet.

S'adresser, pour les Souverains, à la troisième personne. Le papier doit être de grand format, plié par le milieu, et l'on n'écrit que dans la partie droite. La lettre se termine toujours ainsi : C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être,

#### SIRE

de Votre Majesté,  
le très humble,  
très obéissant  
et très dévoué serviteur.

Pour un prince de famille impériale ou royale, on remplace Sire, par *Monseigneur*, et, Votre Majesté, par : *Votre Altesse Impériale* ou *Royale*.

Quand il s'agit d'un prétendant au trône, auquel, en

dehors même de toute conviction politique, les gens compréhensifs devant les traditions tiennent à s'adresser avec égard, on notera qu'il est plus déférent d'employer « Monseigneur », ou « Madame » seuls, que d'ajouter « Votre Altesse Royale ».

Envers les chefs d'Etat non couronnés, et par conséquent en France, le Président de la République, on n'emploie pas la troisième personne, bien qu'ils aient rang de souverain, mais on doit écrire tout au long « Monsieur le Président de la République », et terminer sa lettre par un hommage de profond respect.

#### AUTRES PERSONNAGES

Les grands personnages officiels : Présidents du Sénat et de la Chambre, Premier Ministre, sont l'objet de marques de déférence, qui se traduisent, suivant la situation du correspondant, sinon presque toujours par le respect, du moins par la « haute considération ». Il en est ainsi également pour les ministres.

Il va de soi que, si c'est un fonctionnaire qui écrit, il ne peut user que du respect puisqu'il s'incorpore à la hiérarchie au sommet de laquelle se trouve le membre du gouvernement.

#### AMBASSADEURS

Les relations personnelles et la situation jouent un grand rôle, encore que personne ne doive oublier que l'ambassadeur représente le Souverain ou l'Etat.

D'une façon générale et pour épargner les redites, insistons sur les nuances qui régissent les situations réciproques des correspondants, que le bon sens de nos lecteurs saura fort bien apprécier.

## MARÉCHAUX

Etant donné le prestige d'histoire et de gloire personnelle qui s'attache à la dignité de maréchal de France, il convient de témoigner à ces chefs illustres, un respect particulier.

## CARDINAUX

Les cardinaux, princes de l'Eglise, dont chacun porte en soi la vocation d'héritier au trône pontifical, reçoivent les mêmes traitements que les princes de sang royal, avec l'appellation d'Eminence, qui leur appartient en propre.

## ÉVÊQUES

Les évêques, à un très haut degré encore, et mêmes les simples prêtres, parce qu'ils représentent une autorité spirituelle à l'égard de leurs fidèles et une force morale à l'égard de tous, ont droit à des attentions toujours déférentes.

## MINISTRES D'AUTRES CULTES

Bien entendu et par les mêmes raisons, une semblable attitude s'observe à l'égard des ministres des autres religions, avec les nuances qu'indique la hiérarchie, propre à chacune d'elles. D'une façon générale, on n'est jamais trop déférent et courtois envers le représentant d'un culte auquel on n'appartient point.

Tout idéal spirituel s'intègre au patrimoine des hautes valeurs de civilisation.

\*\*

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, dans les relations avec les fonctionnaires hauts dignitaires de l'Etat, s'imposent des égards non seulement dus par leurs subordonnés, mais par tout citoyen qui ne saurait ignorer ce que de telles charges représentent au regard de la chose publique.

\*\*

La correspondance militaire officielle a supprimé le protocole final dans les rapports de service, il subsiste dans la correspondance privée avec une affirmation de respect plus nette suivant les degrés de la hiérarchie. Un courtois usage demeure, qui maintient les formules déférentes vis-à-vis des chefs de corps, de la part des officiers qui ont servi sous leurs ordres. Et c'est là un joli trait d'élégance que de voir un maréchal de France offrir des respects à un simple général ou même colonel en retraite, en souvenir du temps d'obédience.

Le Maréchal Lyautey, alors qu'il était déjà résident général au Maroc, écrivait toujours au comte Albert de Mun : en souvenir de jeunesse — « mon capitaine ».

Quand on correspond avec un officier de l'armée de terre à partir du grade de colonel, il est poli, pour un civil, de dire *mon colonel* et, bien entendu, *mon général*.

Les femmes disent *colonel*, *général*; mais, comme les hommes, *Monsieur le Maréchal*.

Pour les officiers de marine, à l'exception de la dignité d'amiral de France, sans titulaire depuis longtemps, et qui entraînerait l'appellation de « Monsieur l'Amiral », l'usage est de toujours dire sans possessif *commandant*, aux offi-

ciers supérieurs; et *amiral* aux officiers généraux (contre-amiraux, vice-amiraux).

\*  
\*\*

Pour toute correspondance, qu'elle soit officielle ou privée, rappelons qu'un souci de correction de style est une des meilleures manières d'être poli. On ne doit pas faire souffrir son semblable. Or qui de nous n'a point pâti de trouver quelquefois, chez des correspondants, même appartenant à une élite, de ces lourdes fautes de français, de ces expressions impropres touchant à la vulgarité.

Un ironiste du Palais de Justice, songeant à l'érudition de quelques-uns de ses confrères, disait un jour :

« Larousse, notre maître à tous. » C'est peut-être beaucoup de le prendre pour maître, mais il peut être prudent et parfois poli de tenir Littré pour un conseiller.

## CORRESPONDANCE D'AFFAIRES

La politesse, rejoignant ici l'intérêt, suggère d'être à la fois explicite et court.

Le protocole final, trop souvent négligé dans sa forme, et quelquefois lamentable, doit s'inspirer de considérations réciproques, bien des fois méconnues. Une gradation s'observe entre la haute considération due à un grand chef d'industrie, la considération la plus distinguée, la considération distinguée, les sentiments distingués.

On a pu justement critiquer l'expression « haute considération » en objectant qu'il n'y en a point de basse! Mais, l'usage est ici plus fort que la logique. Et, on ne saurait adresser l'expression de sa considération la plus distinguée à des hommes dont le rang appelle la « haute considération ».

C'est peut-être beaucoup demander que d'exiger, dans la sécheresse et la promptitude des affaires, tant de formalités. Les Anglais l'ont compris en instituant un protocole uniforme pour ce genre de lettres.

Nous avons bien en France la formule « sincères salutations » pour les correspondances purement commerciales; on pourrait vraiment trouver mieux.

## CORRESPONDANCE MONDAINE

Examinons celle qui s'adresse aux femmes.

La France est le pays de la chevalerie. C'est-à-dire que la femme y est entourée d'égards qui se manifestent dans l'usage de terminer les lettres par des formules très respectueuses.

La République française témoigne de cette survivance de notre vieille galanterie nationale, puisque toute lettre officielle d'un ministre à une femme, fût-elle la plus humble villageoise, se termine par des hommages.

En dépit d'une évolution peut-être plus apparente que réelle, telle est la France.

Si la correspondance avec les femmes doit s'inspirer de ce témoignage officiel d'une déférence ancestrale envers les filles d'Eve, dans la vie privée, les nuances, comme nous l'avons écrit en tête de ce livre, dictent l'attitude en chaque circonstance. L'âge et la situation peuvent intervenir ici pour varier les formules, d'une intention respectueuse à une sympathie déférente, ou à des égards simplement bienveillants. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que, si un manque d'égards peut blesser, une exagération dans les termes peut créer de l'embarras.

Un homme d'un certain âge, écrivant à une jeune fille, mettra des hommages dévoués plutôt que des respects.

De plus en plus nombreuses dans la vie moderne, sont les circonstances où les femmes peuvent se trouver placées sous les ordres des hommes. Le cas du ministre est bien différent qui écrit impersonnellement à la villageoise, de celui d'un chef d'administration, par exemple, qui s'adresse à une personne faisant partie de ses services. Dans cette conjoncture, c'est au chef hiérarchique à discerner de quels termes il doit se servir pour ménager à la fois son autorité et l'imprescriptible dignité d'une femme.

Que le lecteur n'attende pas de nous des protocoles préparés d'avance en vue de terminer une lettre. Les formules trop « passe-partout » qui semblent copiées sur un manuel de civilité, révèlent une certaine indigence. Toutefois, plutôt que de se livrer à une fantaisie qui risquerait d'être déplacée, mieux vaut s'en tenir à des expressions d'un usage courant. Mais n'est-ce pas le cas de rappeler que la jolie langue française du XVIII<sup>e</sup> siècle offre une série infinie de variantes par quoi on manifestait à un correspondant son respect, sa déférence, son dévouement, sa bienveillance, son amitié, son amour ! Paul Reboux en avait donné, dans son livre, maints exemples judicieusement choisis.

Peut-être le temps où nous sommes ne permet-il pas cette recherche, si savoureuse soit-elle. Au moins doit-on s'efforcer d'éviter, le plus que l'on peut, la banalité.

Souvent ce serait une heureuse inspiration que de remplacer, à l'égard d'une femme, « veuillez » par : « daignez ».

Nous n'aimons pas les affirmations péremptoires, cependant il est une familiarité répandue qui est à déconseiller, non peut-être en tous les cas, mais en beaucoup de cas, et c'est, pour un homme, d'écrire « chère Madame ». Ces deux mots doivent rarement être réunis, encore que dans la pensée, ils le puissent être bien souvent.

\*\*

N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il est des circonstances où des femmes ont du respect à témoigner aux hommes, non seulement dans les rapports hiérarchiques ou de famille, mais encore lorsqu'il s'agit d'écrire à un prince du sang, ou à un chef d'Etat, à un ecclésiastique. Une jeune fille, écrivant à un homme d'un certain âge, lui témoignera du respect à très bon escient.

Plaçons ici, concernant la jeunesse contemporaine, une remarque que nous confions à sa bonne humeur.

Elle avouera qu'il ne lui en coûterait guère de mettre un peu plus de déférence quand elle s'adresse à des hommes sur lesquels elle conserve l'heureux privilège de l'âge. Il en est de même entre femmes.

\*\*

Nous ne saurions envisager ici les innombrables aspects de la correspondance. Dès lors que le lecteur a bien voulu ouvrir ce livre, c'est qu'il a déjà le goût des nuances.

Rappelons brièvement encore quelques usages courants. Quand on écrit à un homme occupant un rang ou simplement une fonction, on doit tracer sur l'enveloppe et en tête de la lettre :

« Monsieur l'Ambassadeur », et par extension de courtoisie :

« Madame l'Ambassadrice ».

On dit de droit « Madame la Maréchale »;

« Monsieur le Premier Président »;

« Monsieur le Président »;

« Monsieur le Bâtonnier »;

« Monsieur le Procureur Général »;

- « Monsieur le Conseiller » ;
- « Monsieur le Secrétaire Perpétuel » ;
- « Monsieur le Recteur » ;
- « Monsieur le Doyen » ;
- « Monsieur le Professeur »

quand il s'agit d'un professeur à la faculté de médecine.

- « Monsieur l'Inspecteur Général » ;
- « Monsieur le Directeur Général ».

De nos jours, où l'on a vu des femmes ministres, on peut se demander comment les appeler, puisque le terme de ministre n'a pas de féminin. La République n'aurait ici qu'à s'inspirer de cette simplicité des « Cours » qui donne aux princesses du sang, l'appellation de « Madame ».

Lorsque les gens inscrivent sur leur carte de visite un titre nobiliaire, il est courtois de le leur rendre sur l'enveloppe. Mais l'usage s'est établi, depuis un siècle environ, de ne le donner, à l'intérieur de la lettre, qu'à ceux qui portent le titre de duc ou de prince. Le premier est précédé de « Monsieur ». A un prince qui n'est pas de sang royal, on écrit « Prince » tout court. Les mêmes observations se retiennent pour les duchesses ou princesses, auxquelles on écrit et dit « Madame la duchesse » et « Princesse ».

Au contraire l'usage, à l'étranger, est de donner tous les titres et parfois non précédés de Monsieur et de Madame, à l'intérieur de la lettre.

Sur l'enveloppe, le titre et la fonction doivent toujours être précédés de Monsieur et de Madame. C'est une familiarité à éviter d'écrire « Comtesse » ou « Marquise de » ou « Le Président, le Conseiller un tel », excepté pour le titre de Prince.

Il n'est pas encore archaïque, mais simplement très courtois, quand on veut témoigner des égards plus attentifs, de mettre sur l'enveloppe

« Monsieur,

Monsieur... ou  
Madame...

Si l'on écrit à un ambassadeur on tracera mieux encore  
Son Excellence

Monsieur l'Ambassadeur.

Une coutume défectueuse tend à appeler les ambassadeurs « Excellence », sans faire précéder ce terme de l'adjectif possessif « votre ». C'est une impropriété grammaticale.

Ce qui est correct, c'est de dire : « Monsieur l'Ambassadeur », et à la place du « vous » : « Votre Excellence ».

Quant aux cardinaux, c'est un raffinement de cour, dont n'usent d'ailleurs que les hautes autorités, de dire :  
« Monsieur le Cardinal », suivi de temps en temps de  
« Votre Eminence ».

L'usage est devenu constant pour la généralité de qui s'adresse à eux de dire, en sautant l'adjectif possessif :  
« Eminence ». Et sur l'enveloppe toujours : « Son Eminence, le Cardinal... »

Les chefs d'Etat et les ministres écrivant aux évêques disent, non en langage courant, mais en langage officiel,  
« Monsieur l'Evêque ». Hors de ce cas, les évêques sont toujours appelés « Monseigneur ».

Il y a quelques années le « vous » était de temps en temps remplacé par « Votre Grandeur » ou sur l'enveloppe « Sa Grandeur ». Aujourd'hui cette appellation, réservée aux évêques français, a disparu pour être ramenée à celle de tous les pays « Excellence », « Votre Excellence ». Et toujours sur l'enveloppe : « Son Excellence Monseigneur... »

Quelques prélats, se référant à la ligne de simplification liturgique, tracée par le Concile Vatican II, affectent de refuser leurs appellations honorifiques. En agissant ainsi, ils confondent la modestie dans l'individu avec l'effacement de ce prestige reconnu à l'épiscopat pendant

dix-neuf siècles de services rendus à la civilisation.

C'est de l'autoritarisme à rebours et une attitude démagogique à laquelle nous ne nous sentons nullement obligés de souscrire.

Il y a une politesse essentielle de l'enveloppe qui est de ne jamais mal orthographier un nom propre. De même que l'on doit prendre la peine, pour les mots, de consulter un dictionnaire, de même, pour les noms propres et les appellations qualificatives de ceux auxquels on écrit, il est bienséant de consulter un livre d'adresses.

Certaines personnes, croyant s'exprimer plus poliment, quand elles s'adressent à un ménage, écrivent sur l'enveloppe : « *Madame et Monsieur* ». Elles commettent là simplement une erreur d'état civil. En effet si l'on écrit « *Monsieur et Madame* » c'est parce que le mari donne le nom à sa femme, tandis qu'écrire « *Madame et Monsieur* » voudrait dire que c'est la femme qui a donné le nom au mari. Et le citoyen d'un pays de *loi salique* deviendrait ainsi une manière de prince consort!

\*\*

Monsieur de La Palice dirait que l'on signe par son nom et il aurait raison, car il a toujours raison. Là encore, interviennent quelques usages.

Le chef d'une famille signe, seul, de son nom, sans le faire précéder du prénom.

Jamais une particule ne doit être accolée à un nom, ni dans la correspondance, ni dans la conversation, sans le prénom ou le titre. Ainsi on ne dit jamais : j'ai rencontré « de un tel », mais « un tel » ou « Jacques de un tel ». Quant au « d' » une question d'euphonie incite à l'employer quelquefois pour éviter un hiatus.

Sauf en de rares circonstances, soit d'apparat, soit

d'affaires, il n'est plus de mise, et cela depuis assez longtemps déjà, de signer une lettre en faisant précéder son nom d'un titre nobiliaire. Il en est de même pour les fonctions.

Dans certaines familles, l'usage constant pour les femmes mariées est de signer de leur nom de jeune fille précédant celui du mari.

Une autre coutume, nouvelle celle-là, et d'autant plus intéressante à signaler, incline la femme d'un homme célèbre, particulièrement dans les Lettres, les Sciences et les Arts, à signer de son prénom suivi du prénom et du nom du mari. Et les enfants, quand il y en a, recueillent ce nom double comme un véritable héritage.

*Exemple* : Jean-Paul Laurens, Henry Bordeaux, André Maurois.

Disons un mot des lettres dactylographiées.

Leur emploi, dans la correspondance mondaine, est une affaire d'appréciation. Il est évident, toutefois, qu'en certains cas, la lettre de pure courtoisie doit être écrite à la main.

## REPONSES AUX LETTRES

Nous n'avons pas besoin de dire que la politesse commande de répondre à une lettre. Cependant il faut tenir compte aux personnes très occupées du fait que la journée n'a que vingt-quatre heures, et ne pas trouver étrange qu'il soit matériellement impossible à certaines gens de tenir à jour leur correspondance.

Signalons une curieuse espèce d'humains, parfaitement polis en toute autre circonstance, charmants et courtois quand on les rencontre, et qui sont affligés, comme d'une véritable maladie, d'une sorte de paresse physique pour

répondre aux lettres. Il y a là un cas qui relève plutôt de la curiosité que du blâme. Mais attention aux simulateurs!

\*  
\*\*

Il est des lettres que nul n'a le droit de laisser sans réponse. Elles concernent les invitations à un repas. Que le message soit adressé par la poste, ou, ce qui tend à être admis dans de nombreux cas, communiqué par téléphone, on ne saurait mettre, sans grande discourtoisie, une maîtresse de maison dans l'embarras, en faisant traîner l'acceptation ou le refus.

D'un autre côté, les maîtres de maison feront bien de s'assurer que les amis qu'ils convient ne sont point partis pour un long voyage.

Si l'invitation vous parvient au cours d'un déplacement avant le jour de la réunion, télégraphiez.

\*  
\*\*

Retenons trois types principaux de correspondance mondaine : la lettre de remerciement après l'hospitalité reçue chez des amis, la lettre de félicitations et la lettre de condoléances.

\*  
\*\*

Quand on a séjourné chez des amis, on leur doit, dans la semaine qui suit le départ, une lettre de remerciement. La coutume est constante et ne souffre d'exception que pour les *week-ends* aux environs de Paris et, bien entendu, le cas d'absolue intimité.

La gratitude se manifesterá d'autant mieux qu'elle prendra un tour plus particulier. Fuyez les exemples donnés

dans le manuel du parfait secrétaire. Soyez vous-même et agrémentez votre lettre de tous les souvenirs que vous pourrez trouver. Tâchez d'évoquer la vie que vous venez de quitter. Peignez, sous un jour agréable, le caractère des hôtes qui vous ont reçu. Vantez la bonne humeur et le talent de causeur du mari, la grâce d'accueil de sa femme. Si elle aime les fleurs, mieux que de lui en envoyer, parlez-lui de celles qu'elle cultive. Rappelez les grandes promesses que donne l'intelligence du fils et le rayonnant attrait de la fille.

Quant aux compliments sur la bonne chère, attention ! En principe, ils ne sont pas de mise par écrit, sauf dans le cas de grande liberté entre familiers. Ils viennent cependant à notre pensée à propos de la correspondance, encore qu'il soit plus aisé de les glisser dans quelques reparties de conversation.

Avant de s'y lancer, on tiendra compte du plus ou moins d'intérêt que les maîtres de maison portent ou affectent de ne point porter à ce haut agrément. Si vous les y croyez sensibles, mais seulement en ce cas, et si vous avez reçu de la destinée le don inappréciable de savoir bien manger, donnez cette joie à des connaisseurs de les avoir compris.

Mais, ne profanez point, par un éloge immérité, un art si fin et ne vous faites pas les complices de la mauvaise cuisine, en lui accordant de fausses louanges, alors qu'elle ne mérite que le silence.

\*\*

Infinies sont les occasions d'écrire pour féliciter ses relations : naissances, mariages, distinctions honorifiques, avancement, prix littéraires, élections.

Chacun de ces cas appelle une notation différente dans le compliment. La décoration d'un vieux monsieur, arrivé

à l'âge de la retraite, justifie moins le lyrisme que l'obtention du prix Nobel!

Un de vos amis, très sur le retour, convole en justes noces avec une femme plus jeune que lui de trente ans, vous ne lui adresserez pas les mêmes félicitations, surtout les mêmes vœux qu'à un couple de jouvenceaux.

En résumé, toujours fuir la banalité, toujours respecter les nuances!

\*\*

C'est surtout dans les lettres de condoléances que le conseil peut ne pas être inutile.

La sympathie, exprimée avec une note personnelle, même si elle émane d'un étranger, ne laissera jamais insensible un cœur qui souffre. Une des principales qualités de cette correspondance est l'intuition du chagrin auquel on veut s'unir.

Car, consoler, sous la brutalité du choc, il s'en faut bien garder la plupart du temps.

Il s'agit donc de savoir à quel degré et à quelle nature d'affliction l'on s'adresse.

Elle dépend plus des circonstances, des liens personnels qui unissaient le disparu au survivant, que du degré de la parenté elle-même.

Et c'est une délicatesse que les conventions n'indiquent pas, mais que le cœur inspire, lorsqu'on connaît une amitié ou une tendresse sans lien de parenté, rompue par la mort, et que l'on a soi-même une intimité suffisante avec l'affligé, de lui témoigner sa compassion.

Il en a d'autant plus besoin que, ne pouvant afficher aucun deuil extérieur, il est soumis à un contraste cruel entre les astreintes de la vie sociale et le recueillement dont il aurait tant besoin.

## CHAPITRE VII

### LE TÉLÉPHONE

*Code de la route? Code du téléphone? — Art de manier le téléphone. — Viole et protège à la fois le domicile. — Enfer et Paradis.*

Deux personnes s'entretiennent d'affaires importantes. Brusquement, la porte s'ouvre, un tiers pénètre dans la pièce et, coupant la parole à l'un des interlocuteurs, s'adresse à l'autre sur un tout autre sujet. Que penseriez-vous de ce procédé?

C'est exactement ce qui se passe lorsqu'un coup de téléphone intervient brusquement dans une conversation sérieuse.

Un code de la route prévient les accidents, il serait grand temps qu'un code du téléphone prévînt les importunités.

Si, du moins, cette réglementation n'est pas écrite, chacun peut l'imaginer aisément en se servant de son simple bon sens.

Ce n'est pas assez que de parler de discourtoisie en dénonçant l'effronterie de certains appels.

Que de préjudices dans l'ordre matériel peuvent être portés de la sorte par un personnage invisible et parfaitement indiscret, à des gens qui ont besoin de toute leur attention pour conclure une affaire.

Le téléphone est quelquefois une forme de violation du domicile. Au moins, a-t-on le droit d'affirmer que, manié sans discernement, il est l'entrave la plus dangereuse à la vie de travail, qu'il s'agisse du labeur d'un industriel ou d'un commerçant, de la méditation du savant ou du penseur, des créations de l'artiste dans son atelier!

On objectera que ces hommes peuvent se prémunir contre les inconvénients des sonneries inopportunes, en coupant la communication. Mais ils n'ont pas toujours les moyens de faire aboutir la ligne à un secrétariat, et quelquefois attendent des entretiens importants. C'est à celui qui appelle de se montrer discret.

Si vous savez que ce ne sera pas l'interlocuteur lui-même qui va vous répondre, et que son téléphone est en quelque sorte gardé par un intermédiaire, vous pouvez sans doute en user plus facilement.

On distinguera d'ailleurs entre le bureau et le domicile. En s'adressant à un bureau on a plus de latitude, puisqu'il existe d'ordinaire un service réservé au téléphone, mais, en téléphonant à un domicile privé, vous tirez à bout portant!

Continuons cette revue rapide des abus du téléphone.

Tel, dont l'appartement est relié par un fil à une loge, oublie, en occupant le poste sans mesure, que d'autres locataires attendent. Quitte-t-il la maison? Il néglige de rétablir la communication avec le concierge, et soulève, dans l'impunité de l'anonymat, les colères effroyables d'invisibles victimes. Celui-ci, relié à un bureau, se sert d'une ligne réservée aux affaires pour des bavardages privés. Celui-là, au contraire, s'adressant à quelqu'un qui possède un bureau, se permet, pour le service, de le déranger à son domicile.

De plus en plus, le logis de l'homme occupé doit être considéré comme un asile inviolable. Dans la vie actuelle

si fiévreuse, il est indispensable d'avoir un abri, si petit soit-il. C'est là que se répare l'usure des nerfs trop tendus.

\*\*

Il y a de l'art dans la manière de téléphoner. A la voix même de votre interlocuteur, efforcez-vous de discerner s'il est pressé ou disposé à vous entendre. Souvent la présence d'une tierce personne qui rend la conversation délicate, doit être devinée à la nuance embarrassée que prend la voix de l'appelé. Si vous pensez que l'entretien doit être prolongé, à vous de manier le sous-entendu!

Une forme courante de l'impolitesse consiste, s'il s'agit surtout de quelqu'un à qui l'on doit des égards, à le faire appeler au téléphone par un intermédiaire et à le laisser attendre quand il a pris le récepteur. En cette occurrence, l'interpellé se trouve parfaitement en droit de raccrocher l'appareil. On relève des heures plus propices que les autres, sauf cas particuliers, pour appeler les gens. Pas trop tôt le matin, pas trop tard le soir! Il est bon de connaître, si on le peut, les habitudes de ses correspondants. Certains admettent d'être appelés pendant le repas, mais chacun est en droit de répondre ou de faire répondre, qu'il est en train de déjeuner. Cependant, comme les heures des repas sont fort irrégulières, il arrive que l'on dérange quelqu'un que l'on croyait sorti de table. On s'excuse alors, et on ne prolonge pas l'entretien, à moins d'une grande insistance de la part de l'interlocuteur.

\*\*

Toutes les remarques que nous nous permettons ici ne s'adressent pas qu'aux seuls appelants. L'appelé ne saurait oublier qu'il est toujours soumis à la règle de l'accueil qui lui commande, d'abord, de ne pas laisser

percer sa mauvaise humeur, en ce ton désagréable que bien des gens, il faut l'avouer, prennent avant de s'être laissé reconnaître. Sitôt après succède une voix mielleuse et confuse. Instrument dangereux que ce téléphone ! Profondément révélateur de nos dispositions intérieures, c'est un monstre nouveau, qui a besoin, comme les monstres anciens, de se nourrir de victimes.

Il a aussi du bon. Et, en compensation des impolitesse nouvelles qu'il a fait surgir, il a créé des égards nouveaux. C'est ainsi qu'il interdit maintenant toute visite à brûle-pourpoint qui n'est pas annoncée par son intermédiaire, et si, parfois, nous lui avons vu violer le domicile, nous apprenons aussi qu'il le protège.

Désormais, nul n'a le droit, sauf en cas d'urgence, de sonner à la porte de quelqu'un, fût-il un ami intime, sans l'avoir averti par téléphone. C'est une règle impérative, sur laquelle il n'y a presque jamais lieu de transiger, et ce respect de la liberté d'autrui, sous cette forme nouvelle, c'est au téléphone qu'on le doit.

Mais dira-t-on, il y a encore des gens qui n'ont pas le téléphone. Eh bien ! ceux-là profitent de cette discrétion supplémentaire que le téléphone a prescrite, et, désormais, vous devez leur écrire, rien ne vous autorisant plus à arriver chez eux à l'improviste.

\*  
\*\*

Indispensable outil de la vie moderne, le téléphone est, par là-même, un créateur de richesse. Mais quelle somme de résistance nerveuse il exige, pour que l'on ne soit point vaincu par lui.

Pourtant, ce sont des femmes qui, d'habitude, occupent

les « standards » ! Nous ne récriminons pas beaucoup contre leurs petites impatiences, et plutôt nous admirons la maîtrise dont elles font preuve. Dante, s'il avait connu le téléphone, ne lui aurait-il pas réservé dans son *Enfer*, un chant tout entier ?

Peut-être aussi lui en eût-il consacré un, d'ailleurs, dans son *Paradis* ?

Le téléphone n'est-il pas la consolation des amoureux qui ne peuvent se voir, et le divertissement favori de tant de jeunes femmes dont les « oh ! ma chère » volent joyeusement à travers l'espace ?

Le téléphone, encore qu'il coûte de plus en plus cher, est un peu le parent pauvre et quelquefois choyé de la conversation.

## CHAPITRE VIII

### L'INDISCRÉTION

*Plusieurs sortes. — Importunité de certaines requêtes. — Devoirs inhérents à certaines situations. — Les regards. — Le tact dans la commisération. — Don Carlos et le marquis de Bradomin. — Ne pas trop parler de sa santé. — « L'insistance publique ». — La discrétion japonaise.*

Tenons l'indiscrétion, qu'elle se manifeste dans la conversation ou autrement, pour la grande ennemie de la politesse. Et nous n'entendons pas ici seulement cette tendance fâcheuse de certains à s'immiscer par des questions inopportunes dans la vie ou le propos intérieur d'autrui. Nous pensons à cette forme d'indiscrétion plus générale et plus répandue de nos jours qui consiste à disposer du prochain, pour lui demander de se déranger à votre bénéfice, sans avoir sur lui une créance qui vous y autorise.

Ici intervient la règle de la représentation intellectuelle d'autrui.

Vous qui demandez à une relation que vous n'avez pas rencontrée depuis vingt ans, de tenter en votre faveur une démarche auprès de telle personnalité, pensez-vous à la gêne dont, peut-être, vous êtes cause?

Vous vous adressez à un homme réservé, parfois, qui répugne par tempérament à déranger quelqu'un. Et cette

attitude discrète n'est pas à confondre avec de l'égoïsme. Il est d'ailleurs d'autres natures qui trouvent une joie dans l'expansion de leur bonté. Ajoutons, en outre, que certaines situations confèrent le devoir de se rendre utile aux gens qui n'ont pas d'appui.

Si ce mal des démarches, non légitimées par les circonstances, est de tous les temps, ce serait méconnaître l'histoire que de n'en point faire remonter l'origine aux Cours qui l'ont légué à la démocratie.

\*  
\*\*

Nous ne saurions énumérer les formes multiples de l'indiscrétion.

Le parasite? Il n'est pas toujours indiscret, puisque certaines gens ne s'en peuvent passer.

Autre indiscret : celui qui, n'ayant aucun sens des atmosphères, pénètre à peu près de force dans une réunion composée spécialement en vue de grouper des gens de mêmes affinités. Dès qu'il arrive, il rompt l'harmonie et met son pied dans la conversation comme dans un plat.

Voici une indiscrétion d'ordre plus délicat. Elle réside dans la façon de regarder. Il n'est pas que les paroles qui soient indiscrètes. Les regards ne peuvent-ils l'être aussi? Et nous ne parlons pas seulement de ces coups d'œil que les confesseurs qualifieraient d'immodestes.

Ce n'est pas le regard trop admiratif que nous voulons dénoncer. Il s'agit de celui qui fouille dans l'intimité du cœur, d'un homme ou d'une femme, qui scrute un être dans le moment où celui-là semble vouloir se replier sur lui-même et ne rien livrer de ses émotions intérieures. Tels ont la pudeur de la tristesse, tels, de la joie. L'art suprême est de respecter cette pudeur, même du regard. Quand vous soupçonnez quelque inquiétude chez autrui, évitez de le lui marquer. Et s'il s'agit d'une infirmité physique, placée

sous vos yeux, permanente ou passagère, ne croyez pas qu'un témoignage de compassion ou de sollicitude soit toujours agréable à celui qui le reçoit. Les trois quarts du temps, la suprême délicatesse sera de paraître n'avoir rien remarqué.

Le grand romancier espagnol, Valle Inclán, raconte à ce sujet une anecdote savoureuse. Il la situe au cours des guerres carlistes.

L'un des fidèles de don Carlos, le marquis de Bradomin, héros de cette histoire, était à la fois un soldat valeureux et un don Juan célèbre. Et chacun savait qu'il tenait, avant tout, à son élégance et à ses dons physiques de charmeur.

Grièvement blessé dans une rencontre, il dut subir l'amputation d'un bras. Une fois rétabli, il se rendit à la petite cour d'Estella pour saluer don Carlos. Le Prince, devinant que rien ne pouvait être plus pénible à ce serviteur que de lui rappeler son infirmité ne lui en souffla mot, et dans un raffinement de délicatesse, s'écria tout simplement : « Bonjour, Bradomin, que je suis heureux de te revoir. »

\*\*

Aurons-nous besoin de citer l'indiscrétion qui consiste à parler de soi, quand on n'y est pas invité par l'intérêt que l'on vous marque. Travers fort fréquent et qui, presque toujours, passe inaperçu aux yeux de celui qui le commet.

Un jour, un grand compositeur de musique, rencontrant un sien camarade, lui dit, de l'air détaché qu'on apporte en cette circonstance : « Comment allez-vous ? » Et l'autre de répondre : « Je ne vais pas bien, depuis une quinzaine de jours, je souffre de rhumatisme dans la jambe droite. » Et d'entrer dans maintes explications sur ces inconvénients. Les détails sont si nombreux que, perdant patience,

le compositeur s'écrie brusquement : « Mon cher ami, quand on demande de ses nouvelles à quelqu'un, c'est pour qu'il vous réponde : « Je vais bien », et non pas pour qu'il vous donne un bulletin de santé. »

\*\*

Au sujet d'une autre indiscretion, osons reconnaître à l'homme le mieux élevé le droit de se défendre le plus poliment possible, mais avec fermeté, contre certaines personnes qui insistent pour des invitations ou des recommandations ou des quêtes. Elles ne semblent pas vouloir admettre qu'il soit possible de leur refuser ! Cette attitude a été appelée par un homme d'esprit « l'insistance publique ».

Terminons cet aperçu par cet héroïque exemple de la discrétion japonaise. Il est trop spécifique de cette nation pour pouvoir être interprété à la lettre, mais l'esprit en est grandiose.

Quand un Japonais annonce à quelqu'un la mort d'un de ses proches, il se met à sourire ostensiblement ; et cela pour ne point importuner un étranger de sa propre douleur ! Puis il se retire et, solitaire, se plonge en son chagrin.